

Réunion des Amateurs de Chiens Pyrénéens



Guide du Chiot

Montagne des Pyrénées

Édité par la commission d'élevage de la R.A.C.P.

Retrouver de nombreuses informations sur le chien de Montagne des Pyrénées sur les sites internet de la R.A.C.P.

www.chiens-des-pyrenees.com

ou

<https://www.centrale-canine.fr/reunion-des-amateurs-de-chiens-pyreneens-racp>

Le comité de la RACP

<ul style="list-style-type: none">• Président<ul style="list-style-type: none">- Norbert GAINCHELa Ville Auffray 35580 Goven Tél. 06 33 56 87 26 norbert.gainche@orange.fr• Trésorière<ul style="list-style-type: none">- Sylvie TREILLE18 bis Rue de l'Église 28700 Aunay-sous-Auneau Tél : 02 37 31 89 13 treille.sylvie@orange.fr	<ul style="list-style-type: none">• Vice-président<ul style="list-style-type: none">- Steve JAUNINClos Berty Dessous 2 - 1420 Fiez (Suisse) Tél : (0041) 24 425 55 03 st.jaunin@gmail.com• Secrétaire<ul style="list-style-type: none">- Alain SACLIER83 Route du Fleuve 44450 Saint Julien de Concelles Tél. 02 40 06 20 36 alain@saclier.fr
<ul style="list-style-type: none">• Administrateurs<ul style="list-style-type: none">- Richard CAPEL3 Rue du Vert Galant 65350 Boulin Tél : 06 43 34 26 22 boulincapel@gmail.com- Benoît COCKENPOT Hameau de Bordes 65400 Vier-Bordes Tél. 05 62 97 10 78. bcockenpot@free.fr - Bruno ROUILLON La Croix Blanche. Bourgneuf-en-Retz 44580 Villeneuve-en-Retz Tél : 06 70 32 22 85 bruno-rouillon@orange.fr - Valérie TRICOT Les Marchais 49400 Distre Tél : 06 62 93 54 10 vd.tricot@orange.fr	<ul style="list-style-type: none">• Administrateurs<ul style="list-style-type: none">- Sylvie RENAUD7 Route Nationale 19 - 52600 Chaudenay Tél : 03 25 90 27 93 chaudenay@orange.fr- Françoise NAZELLI 244 Rue de Champagne 33820 Saint-Aubin-de-Blaye Tél : 05 57 32 97 51 francoise.nazelli@wanadoo.fr - Armelle VILLOT Bornière 03440 Saint-Hilaire Tél : 06 60 02 03 13 armelle.villot03@gmail.com

Vous venez d'accueillir un chien pyrénéen chez vous. Nous nous félicitons de ce choix que nous espérons être éclairé car nos races, si elles sont attachantes et passionnantes, ne sont pas toujours faciles !

L'éleveur de votre chiot est bien sûr la première personne susceptible de vous guider durant les premiers mois de vie commune, si déterminants et qui feront la différence entre de nombreuses années de complicité ou au contraire de fréquents moments d'incompréhension voire de conflits.

Mais vous trouverez au sein du club des bénévoles compétents, ayant une longue expérience de nos races et qui sauront répondre à vos questions au quotidien.

Si vous avez pu trouver le chiot de vos rêves, c'est parce qu'il y a des éleveurs sérieux, et un club, la Réunion des Amateurs de Chiens Pyrénéens, qui depuis près d'un siècle veille à la préservation et à l'amélioration de nos races. Aujourd'hui, en rejoignant ceux qui rendent ce travail possible, vous participez à cette transmission qui lie les amateurs de nos chiens depuis si longtemps.

Votre adhésion au club serait votre pierre à cet édifice, et nous serions heureux de vous accueillir parmi nous !

Norbert Gainche
Président de la Réunion des Amateurs de Chiens Pyrénéens.

I – le Montagne des Pyrénées

A – historique

Présent dans les Pyrénées depuis des temps immémoriaux, connu au Moyen Âge et utilisé comme gardien de châteaux, il est mentionné par Gaston Phoebus au XIVE siècle. Déjà apprécié comme chien de compagnie au XVIIe siècle, il connut la gloire à la cour de Louis XIV. La première description détaillée de ce chien date de 1897 dans le livre du Comte de Bylandt. Dix ans plus tard sont créés les premiers clubs de race et en 1923 La Réunion des amateurs de Chiens Pyrénéens, à l'initiative de M Bernard SENAC LAGRANGE, fait enregistrer le standard officiel auprès de la SCC. Le standard actuel est encore très proche du standard élaboré en 1923, ce sont surtout des précisions qui y ont été apportées.

B – Caractéristiques générales

Le Montagne des Pyrénées, surnommé « Patou » dans son pays et longtemps connu sous le nom de Chiens des Pyrénées est utilisé depuis des siècles comme chien de protection de troupeau. C'est à lui que l'on confie la responsabilité de protéger brebis et agneaux contre les attaques des prédateurs, loups, ours, lynx ; aujourd'hui en France principalement contre les attaques des chiens errants.

Doux avec les agneaux, féroce avec les loups, ce chien monte la garde naturellement en affirmant franchement sa présence à toute approche suspecte vers ceux qu'il protège. Idéal pour la garde, son arme principale est la dissuasion. Au sein de son troupeau ou de sa famille d'accueil, il fait preuve d'un attachement intense, sincère et démonstratif. Célèbre hors de ses Pyrénées dès 1675 pour avoir été adopté à la cour de Louis XIV, il est dès lors, apprécié autant pour ses qualités de chien de compagnie que pour ses allures altières et ses capacités de garde.

Le montagne des Pyrénées est un chien de grande taille, imposant et fortement charpenté, mais non dépourvu d'une certaine élégance.

C - Le Montagne des Pyrénées est-il le chien qu'il vous faut ?

Le Montagne des Pyrénées est avant tout un animal d'extérieur, c'est un chien calme mais il a besoin d'un espace à sa dimension. Gardien avant tout, il aboie pour affirmer sa présence. Il n'est donc pas plus recommandé en lotissement qu'en appartement. Très attaché à ses maîtres, le montagne des Pyrénées semble éprouver un grand besoin de contact, de présence et d'affection, toutefois ce chien n'est pas né pour obéir, il est volontiers fugueur et indépendant.

Pour éviter des déconvenues, le mieux est de disposer d'un terrain clôturé et d'éduquer son chien correctement. Si vous ne vous faites pas respecter de votre Montagne des Pyrénées, c'est lui qui vous demandera le respect !

Mais, par une éducation faite de douce fermeté, où le chien doit rester à sa place de chien, vous établirez une relation d'affection et de connivence où votre Patou vous obéira pour le plaisir de vous faire plaisir.

II - La Sociabilisation - la propreté, les interdits, quels conseils peut-on donner dans ce domaine ?

Quelques bases :

Il faudra donner des ordres simples et rester cohérent dans votre démarche éducative. La capacité de compréhension du chiot s'acquiert empiriquement, l'apprentissage se fait par expériences, plus vos ordres seront simples au départ, mieux ils seront compris et réalisés. Pour réussir l'éducation, utilisez le moins de mots possible, utilisez toujours les mêmes, et ne faites jamais d'infraction aux règles, surtout pendant la première année. Soyez logique et cohérent, utilisez le bon ton de voix, les chiots y sont très sensibles.

Faites-en sorte que votre chiot ait confiance en vous, c'est très important.

Le chien a besoin d'une structure hiérarchique, pour vivre.

À l'état sauvage, le chien fait partie d'une meute avec une hiérarchie bien instaurée.

Votre chien va donc tester «sa meute » d'adoption, pour savoir à quel rang il se positionne.

Il est impératif que sa place soit au dernier rang, il doit considérer l'ensemble de la famille à un rang supérieur (dominant) et se positionner en dominé.

La structure de la relation Homme–Chien se traduit par un rapport quotidien de Dominant à Dominé dans l'esprit du Chiot.

Conseils divers :

Un jeune chiot de 2 mois doit pouvoir être manipulé sans aucun souci, il ne doit pas essayer de fuir lorsqu'on le prend dans les bras, ni même fuir à l'approche de ses nouveaux maîtres ou d'autres chiens, il doit être curieux, joueur et à la recherche du contact aussi bien de ses congénères que

des humains.

La première nuit, il est probable que votre chiot pleure.

Il doit passer par cette étape de séparation de la mère et de ses frères et sœurs, pour son équilibre futur. Il faut le laisser pleurer. Tout rentrera dans l'ordre en 2 ou 3 jours lorsqu'il vous aura pris pour référent. Ne prenez pas votre chiot dans votre chambre, c'est le lieu de couchage des dominants.

Il est souvent têtu, mais si l'on doit rester ferme, il ne faut pas le brusquer ni le frapper. Ce qui est défendu devra être sanctionné par un « Non » ou défendu d'une voix ferme.

Ne jamais le laisser s'installer en un point que vous ne souhaitez pas qu'il occupe : canapé, lit, etc...

Ne le laissez jamais vous mordiller, prenez-le par la peau du cou et secouez-le en lui disant « Non ».

Le mordillement peut rapidement devenir pénible si on ne sait pas le gérer, il est pourtant inné pour un tout jeune chiot qui découvre son environnement par ce biais, il est donc nécessaire d'accorder à votre chiot le droit de mordiller certains objets (jouets, balles...) et de lui en interdire d'autres (chaussures, pieds de table...). De plus, il aura tendance à vous mordiller les mains, ne le laissez pas faire sous peine qu'à long terme la force de sa mâchoire et de ses dents ne vous fasse très mal.

Ne le laissez jamais vous grogner dessus, secouez-le de la même façon que précédemment.

Si votre chiot vient à vous mordre puis lèche l'endroit de la plaie, cela correspond, dans la meute à un rituel d'apaisement, ce qui signifie chez le chien « je t'ai mordu, mais je ne t'en veux plus puisque tu te soumetts ! ». Ce comportement est inacceptable, vous devez reprendre l'éducation de votre chiot au plus vite car il exprime un caractère de dominant affirmé.

C'est un chiot et non une peluche, ni un souffre-douleur pour enfants. Ne pas tirer les pattes ni la queue ! Ce n'est pas un petit cheval. Il a tendance à accepter beaucoup des enfants, donc prodiguez les bons conseils à ces derniers.

Pour le porter, le prendre à bras le corps, jamais par les pattes ou la peau du cou.

Il ne doit jamais dormir sur le carrelage ou sur le béton, ni y jouer car les glissades et autres écartèlements peuvent avoir des conséquences fâcheuses. Il doit dormir dans de la paille ou sur une couverture ou sac en fibres naturelles. Éviter la moquette.

Ne caressez pas le chiot à sa demande, c'est à vous d'initier les contacts et de le caresser quand vous le souhaitez, vous devez être capable de le repousser quand cela est nécessaire.

Laissez le chiot s'ébattre autant qu'il le souhaite et qu'il en a besoin, mais ne le forcez pas à prendre un exercice excessif. Il doit faire son squelette avant sa musculature. Ne le faites pas sauter avant un an au moins (mais laissez-le faire s'il en a envie !), les sauts trop répétés et les parquets cirés peuvent entraîner des problèmes ligamentaires.

Il est impératif de sortir votre chiot le plus souvent possible et dans des endroits fréquentés. Plus il a de contacts durant sa jeunesse, plus il sera sociable.

Brossage :

Dès les premiers jours, habituez votre chien à un brossage léger.

Vers 3 mois utilisez, un peigne à dents larges environ une fois par semaine.

A quatre mois le poil de bébé commence à tomber, vous devez faciliter la mue, laissant apparaître une belle fourrure brillante.

Il est autonettoyant ! S'il se souille de terre, il faut laisser sécher et un coup de brosse fera l'affaire.

Ne pas le laver (brossage tous les 10 jours).

Surveillez l'arrière des oreilles car il s'y forme souvent des nœuds impossibles à démêler, dans ce cas n'hésitez pas à utiliser les ciseaux.

La propreté :

Il faut sortir systématiquement le chiot après les repas ou après le réveil, toujours l'accompagner lors de cette sortie et le récompenser lorsqu'il a fait ses besoins (une simple caresse suffit).

On ne doit pas lui mettre le nez dans ses déjections, cela ne sert à rien.

Le nettoyage des déjections du chiot doit se faire en dehors de sa présence.

Il faut toujours réprimander le chiot sur le fait, sinon il ne comprendra pas le « pourquoi » de votre comportement, après coup.

La marche en laisse :

Habituez-le très tôt à marcher en laisse, en douceur sans tirer. (méthode naturelle, méthode positive, clicker training club d'éducation)

Commencez par l'habituer au collier, puis vous pouvez l'habituer au collier et à la laisse (sans conducteur) à l'intérieur de l'habitation.

Conduire le chiot en laisse, au début, uniquement dans le jardin, en le laissant aller où il veut.

Il ne faut pas tirer tout le temps mais par petits à coups en l'appelant et en le félicitant dès qu'il arrive. Cet exercice ne doit pas dépasser plus de 5 minutes afin de maintenir l'attention du chiot (utiliser une laisse courte et un collier mais pas de harnais)

Les Soins :

Vermifugez votre chiot tous les mois jusqu'à un an, puis trois fois par an.

Traitez régulièrement contre les parasites externes (puces et tiques), ne pas attendre qu'il soit infesté pour lui faire un traitement. Les tiques sont porteuses de la piroplasmose, cette maladie peut tuer votre chien en quelques jours.

Ne pas oublier le rappel de vaccin un mois après la primo vaccination.

Attention les chiens des Pyrénées sont munis de doubles ergots, il faudra s'assurer que leur longueur ne risque pas de les blesser, faute d'une usure naturelle. Demander conseil à votre vétérinaire pour la coupe.

L'alimentation :

Les molosses sont particulièrement fragiles au niveau des articulations pendant leur croissance et un certain nombre de précautions sont nécessaires durant ces premiers mois.

En l'occurrence, il vaut mieux une croissance « sèche », qu'un chien trop gras (attention toutefois aux excès, « sèche » ne veut pas dire « squelettique »).

Tout changement dans l'alimentation doit être progressif, il faut toujours réaliser une transition d'un régime à l'autre sur plusieurs repas, pour éviter les risques de vomissement et de diarrhée.

Nombre de repas :

3 repas par jour entre 2 et 4 mois

2 repas par jour entre 4 mois et un an

Ensuite 1 à 2 repas par jour.

Entre 2 mois et un an et demi, le chiot doit recevoir une alimentation « chiot » (plus riche en protéines), puis on donnera une alimentation adulte.

Utilisez des croquettes haut de gamme, chaque marque a des croquettes spécifiques en fonction de l'âge ou de l'activité du chien.

Les proportions sont indiquées sur les emballages.

À titre informatif, en caressant le chien on doit toujours sentir les côtes (sinon il est trop gros), mais on doit sentir de la graisse entre les côtes et le cuir (sinon il est trop maigre).

Avec une alimentation industrielle, haut de gamme, il n'y a pas besoin de rajouter de compléments vitaminés, ni même de viande ou de légume.

Laissez la gamelle à disposition pendant 10 minutes environ pour chaque repas, puis enlevez la gamelle même lorsqu'elle est vide.

Ne jamais laisser de croquettes en libre-service.

Ne rien donner entre les repas ni lorsque vous êtes à table.

Mettre de l'eau propre à disposition en permanence.

Tout changement dans l'alimentation doit être progressif, il faut toujours réaliser une transition d'un régime à l'autre sur plusieurs repas, pour éviter les risques de vomissement et de diarrhée.

Les interdits :

- le chocolat
- les os de poulet, lapin, agneau, porc qui peuvent entraîner une occlusion intestinale
- des gâteaux, sucres et autres friandises, même une fois par jour...

Ce qui nous semble bon, ne l'est pas pour votre compagnon.

III - Les manifestations canines, pourquoi ?

Les manifestations canines permettent aux amateurs de nos races de vérifier l'état de leur situation. Les expositions « de beauté » permettent de voir si le cap du « look » est maintenu, les épreuves de travail permettent de voir ou en est le « mental ».

Les expositions de beauté vous sont ouvertes dès l'âge de 6 mois, on y inscrit son chien quelques semaines à l'avance dans la classe d'âge correspondante. Le calendrier des expositions se trouve sur le site de la SCC (<https://www.centrale-canine.fr>). Un juge vous dira quelles sont les qualités et les défauts de votre chien et pourra aussi vous prodiguer quelques conseils. Ce sera aussi l'occasion de rencontrer d'autres propriétaires et des éleveurs. Votre chien obtiendra un qualificatif, Excellent, Très Bon, Bon ou Assez Bon, et peut-être un Certificat d'Aptitude au Championnat de conformité au Standard (CACs) s'il se classe premier de certaines classes, voire même un Certificat d'Aptitude au Championnat International de Beauté si l'exposition est internationale (CACIB) !

À 15 mois révolus pour les mâtins et les montagnes, le chien pourra être « confirmé » et sera désormais déclaré apte à l'élevage.

Il existe aussi des expositions propres au club, les expositions régionales d'élevage, ou l'exposition annuelle nationale d'élevage, qui est le plus grand rassemblement de chiens pyrénéens au monde, rassemblant des participants venus de toute l'Europe et même, parfois, d'autres continents.

Ces rassemblements sont l'occasion de faire passer à votre compagnon un « test de comportement. »

Pour les épreuves de travail, il y a d'abord le CSAU (certificat de sociabilité et d'aptitude à l'utilisation), et si vous voulez aller plus loin, il y a les concours de pistage, d'obéissance, d'agility etc. Les calendriers de toutes ces disciplines sont également sur le site de la SCC, ainsi que les adresses des clubs d'éducation de votre région pratiquant les entraînements.

Vous trouverez l'écho de toutes ces pratiques dans les pages de notre revue très illustrée.

Quelques informations complémentaires :

La SCC (Société Centrale Canine) tient le Livre des Origines Français (LOF).

LOF : y sont inscrits les chiots (en attente de confirmation) dont les parents sont eux-mêmes inscrits au LOF.

Particularité : un chien non inscrit au LOF peut obtenir une inscription, sous certaines conditions bien spécifiques, dans ce cas on dit que le chien est inscrit à titre initial.

Certificat de naissance : Tous les chiots issus de portées déclarés auprès de la SCC, ont un certificat de naissance indiquant leur ascendance. Celui-ci est transmis directement par l'éleveur. Un chiot ne peut en aucun cas avoir un pedigree.

Confirmation : le chien doit être âgé de 15 mois minimum. Vous devez présenter le certificat de naissance, la demande d'examen de confirmation remplie et signée, la carte de tatouage établie à votre nom, et vérifiez que le tatouage ou la puce électronique sont bien lisibles.

En cas d'aptitude, le dossier de demande d'inscription définitive composé du certificat de naissance et du formulaire d'examen de confirmation doit être expédié à la SCC, accompagné du chèque demandé (voir au verso de la feuille de confirmation) dans un délai d'un an. La SCC vous retournera votre pedigree définitif sous 3 mois.

Cotation des géniteurs :

Sous ce terme barbare se cache un principe scolaire : si votre chien a obtenu des récompenses il sera bien noté.

Ces notes de 1 à 6 seront enregistrées par la SCC et figureront par conséquent sur le certificat de naissance (puis le pedigree après confirmation) de la descendance.

Si vous voulez que cette cotation de votre chien soit prise en compte, il vous faut faire une démarche volontaire et personnelle auprès de la RACP (voir revue et site du club).

Vous trouverez la grille de cotation en vigueur dans les revues du club ou sur les sites internet www.chiens-des-pyrenees.com ou

<https://www.centrale-canine.fr/reunion-des-amateurs-de-chiens-pyreneens-racp>

Devenir adhérent à la R.A.C.P. :

C'est très simple en téléchargeant le bulletin d'adhésion en cours sur le site du club et en le renvoyant à la trésorière accompagné du montant de la cotisation.

- <http://www.chiens-des-pyrenees.com/Adhesion.htm>

OU

- <https://www.centrale-canine.fr/reunion-des-amateurs-de-chiens-pyreneens-racp/articles/adhesion-6>